

## **COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 6 JUIN 2023**

Le Bureau du CST s'est réuni le 6 juin 2023 de 20 heures à 23 heures 30.

Étaient présents Aurora COSTA, Gérard MIQUEL, Coralie PERROCHAIN, Sun WAI SONG, Ghislain LOMBARD, Michel PAZOS, Alain LACASSIE, Coralie PERROCHAIN, Michel RANSOU,

Françoise POUGET MOLINER était excusée, et Gégé MAUREL absent.

**1 NOMBRE DES LICENCIÉS** : 110 adhérents au titre de 2023. La licence FFESSM, l'adhésion au CST, l'assurance, le délai maximum d'obtention d'épreuves valides pour l'accès à un niveau supérieur ont fait l'objet d'un long débat.

La solution actuelle (qui est la plus simple) est de considérer que l'adhérent s'engage en septembre ou octobre pour une durée de quinze mois, jusqu'au 31 décembre de l'année N+1 . Si un adhérent souhaite adhérer plus tard, libre à lui, mais il prend les formations au point qu'elles ont atteint, s'il y a de la place, et il ne peut prétendre à aucun rabais.

Le forfait de dix plongées demandé aux élèves N2 et N3 est à consommer dans l'année de l'inscription et ne se reporte pas. Il faut organiser en septembre ou octobre de chaque année une séance de rattrapage à HENDAYE pour les candidats à un niveau qui n'auront pas bouclé OK toutes leurs épreuves pratiques lors des sorties techniques du printemps.

L'adhésion au Club est préalable à toute demande de service de sa part.

Une réflexion est lancée au sein du Bureau pour voir s'il y a lieu de faire évoluer ces principes (voir ci-après rubrique 8).

**2 FINANCES** : 53 214,01 € en compte courant, 8 700 € en obligations, et environ 300 € en parts sociales. Il est demandé à Alain de déplacer depuis le compte courant vers le livret de quoi provisionner les 9 000 € de TVA pour le bateau, toujours en attente, plus un an de remboursement d'emprunt, soit 6

600 € pour mettre à l'abri au moins 15 600 €.

Le versement de la subvention de 2500 € promise par M. TREMEGE pour le compresseur est toujours en attente. Il y a lieu de relancer ses services.

L'encaissement des plongées de Cognac est en cours (environ 4 500 €).

Le brouillon de budget prévisionnel pour 2023/2024 est présenté, pour environ 40 000 €, charge aux membres du Bureau de le vérifier et de lui apporter toute modification ou complément utile.

**3 BATEAU** : Il est fonctionnel, sous quelques réserves :

Le sondeur, pour lequel Pierre IRIGOYEN a été sollicité pour tester la sonde, dans l'idée de la conserver si elle est OK, et raccordable à un écran. Nous achèterions ensuite un nouvel écran. Sinon, il faudra tout remplacer, pour 1500 à 2 000 €...

Le journal de bord dans sa version actuelle est un cahier conservé sur le bateau. Les infos ne reviennent pas au siège du Club. Il est décidé de le faire évoluer vers une feuille portant la chek-list des opérations de démarrage, appareillage, retour et amarrage du bateau en colonne de gauche, et les éléments de la sortie en colonne de droite. Ces feuilles seront incluses dans un cahier plastifié à prendre et à rapporter à TARBES avec les clés du bateau.

La licence de la VHF est transférée du TIKI à l' HIPPOCAMPE II.

Le petit matériel de sécurité va être installé pour une navigation à moins de cinq milles d'un abri. Depuis une réforme de 2015, dans notre cas et vu l'équipement déjà présent sur le bateau, il ne nous manque qu'un pavillon national, trois feux de détresse, un règlement pour prévenir les abordages en mer et un descriptif des feux et marques de signalisation.

Un appel à candidature va être lancé pour rechercher parmi les adhérents un responsable de l'entretien et de la disponibilité du bateau.

**4 PISCINE** : une réunion s'est tenue le 14 mai 2023 sous l'autorité de M. LHUILLIER, pour régler la situation des deux clubs de plongée. Après échange avec le Club LAMAILHERK, il apparaît que nous allons disposer pour la rentrée de septembre 2023 de :

Tournesol les lundis de 20 à 22 heures, en totalité, comme à présent

BOYRIE les mercredis, de 19 à 21 heures 15, pour huit lignes d'eau sur 25 mètres.

Nous aurons intérêt à être présents un quart d'heure à l'avance pour nous préparer en vestiaire. L'heure de sortie correspond à la sortie du bâtiment, et non pas du bassin.

Afin d'évaluer la fréquentation, chaque adhérent recevra un badge individuel à valider à chaque passage. Le badge est tarifé à deux euros.

Il paraît probable que nous n'aurons à Tournesol que les activités en libre, et que nous concentrerons sur BOYRIE les entraînements avec bouteilles. A voir si nous en aurons un nombre suffisant.

La gratuité de l'usage de la piscine et de notre local nous est maintenue.

**5 FOSSE A TOULOUSE** : une réunion est prévue le 14 juin en soirée à l'ARGONAUTE pour attribuer les créneaux de l'année prochaine. Gérard MIQUEL et Michel PAZOS s'y rendront.

**6 TELETHON 2023** : il aura lieu le 9 décembre. Philippe NAUDIN est volontaire pour organiser une soirée festive au Club, comme en 2022.

**7 FORMATIONS NOUVELLES** : un appel à candidature va être lancé pour une formation NITROX.

**8 REGLEMENT INTERIEUR** : malgré nos efforts de formalisation, de nombreux sujets de la vie du Club sont traités par des usages souvent imprécis ou insuffisants. Il importe de faire une étude des règles écrites existantes (statuts, règlement intérieur, organigramme, instructions spécifiques pour certains matériels, horaires,...) Aurora se propose de dresser la liste des points à éclaircir, sur laquelle les membres du Bureau feront des propositions. Ce travail complétera les indications figurant au point 1 ci-dessus.

L'idéal serait de disposer d'un règlement intérieur touchant à tous les domaines d'activité du Club, et de le présenter à l'approbation de l'AG du 23 septembre 2023.

Chaque adhérent aura à prendre connaissance du règlement et à manifester son accord par écrit lors de son adhésion.

## **9 QUESTIONS DIVERSES :**

**9-1 Inscriptions aux sorties à HENDAYE:** Il est rappelé qu'elles doivent être formalisées sur le site sans attendre le dernier moment. Cette règle s'applique autant aux moniteurs qu'aux pratiquants.

**9-2 Blocs déposés au Club :** certains sont prêtés, d'autres sont donnés, d'autres sont abandonnés (et susceptibles d'appropriation par le Club). Il y a lieu d'éclaircir par un écrit la situation de chaque bloc.

**9-3 Gonflage :** le nouveau compresseur souffre encore de difficultés... SIABA va être rappelé.

Par ailleurs, il devient nécessaire de faire un tour de rôle pour les gonflages.

## **PERMANENCES A VENIR**

10 juin Coralie PERROCHAIN

17 juin Gérard MIQUEL

24 juin Aurora COSTA et Sun WAÏ SONG

1er juillet Ghislain LOMBARD

Prochain Bureau lundi 3 juillet 2023 à 20 heures

Dressé le 7 juin 2023

Sur les notes de Coralie PERROCHAIN

Michel RANSOU